Département de la Haute-Corse

COMMUNE DE VALLE-DI-ROSTINO

Séance du 17 iuin 2023

Date de la convocation: 06/06/2023 Membres en exercice: 11

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept juin à 15 h 00 l'assemblée régulièrement Présents: 8

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian MORACCHINI

Votants: 11

Présents: Christian MORACCHINI, Ours-Jean CAPOROSSI, Prosper Pour: 11

GIOVANNONI, Laurent LOVICHI, Charles RONGICONI, Jacques CRISTIANI,

Jean-Pierre MANNONI, Michel NOVELLINI Contre: 0

Représentés: Jean MORACCHINI par Christian MORACCHINI, Abstentions: 0

Jean-Jacques GIOVANNONI par Ours-Jean CAPOROSSI, Ange

MORACCHINI par Jacques CRISTIANI

Excusés: Absents:

Secrétaire de séance: Ours-Jean CAPOROSSI

Objet: DM 001-24062023 - N° 2023_021

Le Maire expose au Conseil Municipal que les aides financières ont été accordées pour les projets suivants:

- L'adressage et de la signalétique des rues et bâtiments,
- Le diagnostic de l'église de Santa Maria de Rescamone
- les travaux de réfection de l'enrobé de la voie communle du hameau de Terlaghja

Il est donc nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

	FONCTIONNEMENT:	DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00	0.00
INVESTISSEMENT:		DEPENSES	RECETTES
203 - 2023010	Frais d'études, recherche, développement	17640.00	
2151 - 2023011	Réseaux de voirie	50479.55	
21532 - 2023001	Réseaux d'assainissement	-24000.00	
231	Immobilisations corporelles en cours	-12592.85	
231 - 2023001	Immobilisations corporelles en cours	24000.00	
132 - 2023007	Subv inv rattachées aux actifs non amort		7054.40
132 - 2023010	Subv inv rattachées aux actifs non amort		11760.00
132 - 2023011	Subv inv rattachées aux actifs non amort		9178.00
1341 - 2023011	D.E.T.R. non transférable		27534.30
	TOTAL:	55526.70	55526.70

TOTAL:

55526.70

55526.70

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 21 juin 2023 et publié ou notifié le 21 juin 2023

Le Maire



C. MORACCHINI